Retour sur la séance plénière de rentrée en présence du Premier ministre

Catégorie
Vie de l'assemblée
Date de publication
Publiée le 15/09/2021
Chapeau

Ce mardi 14 septembre se tenait l'assemblée plénière de rentrée du CESE. Alors que la nouvelle mandature, présidée par Thierry Beaudet, s'est installée depuis le 18 mai 2021, Jean Castex s'est adressé pour la première fois à la nouvelle assemblée du CESE, réformée et renouvelée. Il était accompagné de Marc Fesneau, Ministre chargé des Relations avec le Parlement et de la Participation citoyenne.

« L'utilité du CESE nouveau s'incarne pleinement dans ces trois nouvelles saisines gouvernementales. En tant qu'assemblée de la société agissante, nous entendons être le lieu privilégié de l'élaboration du consentement à la décision. En identifiant des voies de passage, à travers l'élaboration d'un consensus exigeant, nous voulons être cet indice de vitalité démocratique, cet indicateur de l'acceptabilité des projets, un miroir reflétant les aspirations et les craintes de la société. » - **Thierry Beaudet**, Président du CESE

Corps

La séance en images :

Vignette (crop 694x395)

Images

Rentrée du nouveau
Conseil économique
social et environnemental
PREMIER
MINISTRE

Conseil économique, social
et environnemental

Rentrée du nouveau
Conseil économique
social et environnemental
PREMIER MINISTRE
Conseil économique
et environnement
14 septembre 2021

MASQUE
INCLUSIF®

PREMIER
MINISTRE
Conseil économique social
et environnemental
14 septembre 2021

UNIR
made in France

Le Premier ministre a rappelé son attachement à une coopération étroite et efficace entre le Gouvernement, le Parlement et le CESE, dont les travaux ont plus que jamais vocation à accompagner les transformations de notre société.

Le Premier ministre saisit le CESE de trois questions

Le Premier ministre a saisi le CESE de trois questions « **urgentes et fondamentales** » destinées à guider l'action du Gouvernement en matière de rénovation démocratique, de transition écologique et d'emploi. Le CESE a également été saisi d'une contribution spécifique dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

- ## La participation des jeunes à la vie démocratique :

Face au paradoxe entre une abstention croissante des jeunes (87% des 18-24 ans ne se sont pas rendus aux urnes pour le premier tour des dernières élections départementales et régionales) et un engagement fort des nouvelles générations, le CESE s'attachera à répondre à identifier les moyens de « revitaliser le lien qui unit la volonté d'engagement avec la participation démocratique ».

Une commission temporaire pour un renouveau démocratique présidée par Claire Thoury, Présidente du Mouvement associatif et membre du CESE au titre de la cohésion sociale et territoriale et vie associative, sera spécifiquement créée pour ces travaux.

Cette commission aura également la charge de traiter la saisine initiée par le Président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, sur la participation aux élections non politiques (professionnelles, universitaires, associatives).

- ## L'acceptabilité des politiques de transition écologique :

Devant les difficultés de mise en œuvre des politiques de transition écologique et les résistances que suscitent en particulier les politiques d'infrastructures (parcs éoliens, ou photovoltaïques, des centres de tri et de traitement de déchets, ou encore de méthaniseurs), le Premier Ministre a souhaité saisir le CESE pour « qu'il contribue à définir les conditions d'un meilleur dialogue, à travers un cadre de négociation puis de décision avec les parties prenantes composant la société civile, afin d'améliorer l'acceptabilité de ces projets qui sont nécessaires si la France veut tenir ses engagements en matière de transition écologique ».

- ## Les tensions sur le marché du travail :

Les difficultés sectorielles de recrutement réapparaissent alors que la vie économique et sociale reprend son cours. Elles constituent des freins puissants à la reprise, au redéploiement et à la croissance de l'activité et peuvent compromettre les objectifs de développement que se fixent les entreprises, les branches, les filières et les pouvoirs publics. Au-delà des consultations menées avec les partenaires sociaux sur les sujets liés aux compétences et à l'attractivité des métiers, l'avis du CESE portera sur les freins structurels « qui dépassent les seules questions de fonctionnement du marché du travail », notamment les « différentes contraintes que la crise sanitaire a parfois rendues encore plus aiguës, celles liées au logement, à la mobilité, à la santé, à la dimension familiale ou encore aux disparités territoriales de localisations des activités…. », mais aussi l'évolution des aspirations des jeunes et l'adaptation de l'orientation scolaire.

Le Président Thierry Beaudet revient sur la séance plénière

Tags :

- séance plénière
- premier ministre

© - copyright CESE - Mai 2024